

Ecole Intercommunale de la Vallée d'Illiez



Place du Collège 1
1872 Troistorrents

Tél. 024 477 23 50
direction.eivi@edu.vs.ch

Aux parents des élèves de Chenarlier

Troistorrents, le 2 juillet 2026

Rentrée scolaire 2026-2027

Chers Parents,

Voici quelques informations utiles pour la rentrée scolaire 2026-2027 concernant l'organisation générale mise en place ainsi que le matériel scolaire :

Organisation scolaire

En 2026-2027, le centre scolaire de Chenarlier comptera 3 classes réparties de la façon suivante :

• 1H-2H	Mme Séverine Brandt	Titulaire
	Mme Romaine Fracheboud	Enseignante
• 3H-4H	Mme Crystel Gay des Combes	Titulaire
	Mme Séverine Brandt	Enseignante
• 5H-6H	Mme Aline Tissières	Titulaire
	M. Jean-Marie Dayer	Enseignant

L'horaire scolaire de l'après-midi a été légèrement modifié (13h30-16h). Il est consultable sur le site internet de l'école www.eivi.ch.

Fournitures scolaires

Vu l'arrêté du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 précisant l'interprétation de la gratuité de l'enseignement obligatoire et le règlement ad hoc, l'EIVI prend à sa charge les fournitures scolaires et les activités sportives et culturelles obligatoires qu'elle met sur pied pendant l'année.

En d'autres termes, l'école fournira à chaque élève un certain matériel en début d'année scolaire selon une liste qu'elle a établie et qui varie selon les degrés (par ex. : plume, crayon, gomme, taille-crayon, feutres, surligneur, colle). **Les élèves conservent le matériel déjà reçu et continueront ainsi à l'utiliser.** Les cahiers et les livres seront, comme par le passé, distribués gratuitement. Ils devront être doublés par vos soins. En cas de perte ou de dégât intentionnel, charge à l'élève et à ses représentants légaux de faire le nécessaire pour remplacer l'objet.

A charge des parents restent **les fournitures personnelles**, telles que :

- Sac d'école (et dès la 3H permettant l'accueil d'un classeur A4)
- Trousse
- Doublures et étiquettes pour livres et cahiers

Ecole Intercommunale de la Vallée d'Illiez



- Pantoufles (selon consignes des enseignants)
- Tablier ou vieux pull ou chemise à longues manches pour les AC&M (selon consignes des enseignants)
- Sac de sport en tissu
- Chaussures (rythmiques ou baskets en 1H-4H / baskets 5H-8H) et habits pour activités sportives (y compris en extérieur)
- Maillot et linge de bain (3H-8H)

Pour le matériel des élèves de 1H et les portes ouvertes, nous vous invitons à vous référer au courrier que les enseignantes vous feront parvenir dans l'été.

Transports TPC (bus de ligne et train) et abonnement

Tous les élèves ayant droit aux transports (selon les critères définis dans le règlement communal) **devront porter sur eux un titre de transport valable pour leur parcours**. En dehors du périmètre défini dans ledit règlement (consultable sur le site de la commune : www.troistorrents.ch), l'élève n'a pas accès aux transports.

Toutes les informations relatives aux transports scolaires seront communiquées par courrier postal au plus tard à la fin juillet. Le dépliant concernant les horaires des trains et bus sera consultable au plus tard d'ici la fin juillet, via les canaux d'informations usuels (sites internet de la commune et de l'EIVI). Aucun changement notoire n'est à relever sur ces horaires pour la rentrée scolaire.

Pour toute demande particulière concernant les transports, veuillez adresser un courriel à administration@troistorrents.ch.

Divers

Les listes de classes seront publiées sur notre site internet au plus tard le mercredi 19 août 2026.

Mot de passe : **XXXXXXXXXX**.

La rentrée scolaire aura lieu le **jeudi 20 août à 8h15 pour tous les élèves (sauf pour les 2H, le même jour mais à 13h30)** dans la cour d'école. Une petite collation sera offerte à chaque enfant lors de la récréation par la Commission scolaire.

Vous trouvez d'autres informations scolaires sur le site internet de l'école www.eivi.ch.

Tout en me tenant à disposition pour d'éventuelles questions, et en vous souhaitant un très bel été, je vous adresse, Chers Parents, mes salutations les meilleures.

Pour le Conseil de Direction :

Frank Berrut
Directeur EIVI

Copie à : Sarah Wassmer-Joris, Présidente de la Commission scolarité obligatoire de Troistorrents